

LETTRE D'ACCORD STANDARD ENTRE LE PNUD ET LE GOUVERNEMENT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'APPUI

Madame la Ministre,

1. Nous avons l'honneur de nous référer aux consultations qui ont eu lieu entre des représentants du Ministère de la Coopération, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (ci-après nommé « le gouvernement ») et les Représentants du PNUD (ci-après nommée « l'Agence des Nations Unies ») concernant la participation du PNUD, à la mise en œuvre de l'appui du PNUD au projet **00070000, Création d'Emplois et Revenus**, qui sera exécuté par le gouvernement, représenté à cette fin par le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.
2. Le bureau de pays du PNUD peut fournir des services d'appui, notamment une assistance pour l'établissement de rapports et les paiements directs. En fournissant de tels services d'appui, le bureau de pays du PNUD doit veiller à renforcer la capacité de l'institution désignée afin de lui permettre d'exécuter de telles activités directement. Les coûts engagés par le bureau de pays du PNUD dans le cadre de la prestation de ces services d'appui seront imputés au budget administratif du bureau.
3. Le bureau de pays du PNUD peut fournir, à la demande des institutions désignées, les services d'appui suivants pour la réalisation des activités du programme/projet :
 - (a) Identifier et/ou recruter du personnel pour le projet ou pour le programme ;
 - (b) Identifier et faciliter les activités de formation ;
 - (c) Acquérir des biens et services ;
4. L'acquisition de marchandises et de services, ainsi que le recrutement de personnel du projet ou programme par le bureau de pays du PNUD seront faits conformément aux règlements, règles, politiques et procédure du PNUD. Les services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être détaillés dans l'annexe au document d'appui au programme ou au document de projet, sous la forme figurant en annexe à la présente. Lorsque les nécessités de services d'appui à fournir par le bureau de pays changent au cours de la vie du programme ou du projet, l'annexe au document d'appui au projet ou au document de projet seront révisés avec l'accord mutuel du représentant résident du PNUD et de l'institution désignée.
5. Les dispositions pertinentes de l'Accord type d'assistance de base conclu entre le gouvernement du Togo et le PNUD, signé le 21 mars 1977 (le « SBAA ») y compris les dispositions relatives à la responsabilité, et aux privilèges et immunités, s'appliqueront à la fourniture de ces services d'appui. Le gouvernement conserve la responsabilité générale de l'exécution nationale des programmes ou projets, à travers son institution désignée. La responsabilité du bureau de pays du PNUD, se limite à la fourniture des services d'appui définis dans l'annexe à la présente lettre.
6. Tout litige ou réclamation découlant de la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD, conformément à la présente lettre, seront traités selon les dispositions pertinentes du SBAA.
7. Les modalités de recouvrement des coûts par le bureau de pays du PNUD au titre de la fourniture des services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être précisées dans une annexe au document d'appui au programme ou au document de projet.

8. Le bureau de pays du PNUD présentera des rapports d'avancement sur les services d'appui fournis ainsi qu'un rapport sur les coûts remboursés à ce titre, comme requis.

9. Toute modification du présent arrangement sera effectuée au moyen d'un accord mutuel écrit des parties concernées.

10. Si les dispositions qui précèdent rencontrent votre agrément, je vous saurais gré de bien vouloir signer la présente lettre et retourner deux exemplaires signés à notre bureau. Dès votre signature, cette lettre constituera un accord entre votre gouvernement et le PNUD quant aux termes et conditions régissant la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD. à des programmes et projets gérés selon la modalité d'exécution nationale.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Au nom du:

Signature

Nom/Titre

Date

Agence
d'exécution :



Pour l'agent d'exécution
Madame Victoire Sidémého
TOMEGAH-DOGBE
Ministre du Développement à la
Base, de l'Artisanat, de la
Jeunesse et de l'Emploi des
Jeunes

10 JUIN 2015

PNUD



Pour l'agent de réalisation
Madame Khardiata Lo
N'DIAYE
Représentante Résidente

12 JUIN 2015

Annexe

DESCRIPTION DES SERVICES D'APPUI A FOURNIR PAR LE BUREAU DE PAYS DU PNUD

1. Nous faisons référence aux consultations qui ont eu lieu entre les représentants du Ministère de la Justice et des représentants du PNUD, concernant la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD au projet **00070000, Création d'Emplois et Revenus**.
2. Conformément aux dispositions de la lettre d'accord signée le ----/----/----/ et du document d'appui au projet ou document de projet, le bureau de pays du PNUD fournira les services d'appui au projet, **00070000, Création d'Emplois et Revenus**, tels que décrits ci-dessous.
3. Services d'appui à fournir :

Services d'appui	2015		2016		Poste budgétaire	Coûts engagés	
	S1	S2	S1	S2		2015	2016
	1. Réalisation d'une étude sur la mise en cohérence de tous les référentiels sectoriels, approches et outils de programmation et financement ciblant les questions d'emplois et d'entrepreneuriat des jeunes et des femmes : -Diagnostic -Capitalisation des acquis PNUD						71200 International consultant
2. Réflexion sur les potentialités des emplois verts et proposition d'un portefeuille de microprojets d'emplois verts: diagnostic, atelier national, identification des niches					71300 Local consultant	35 000	-
					71200 International consultant		
					75700 workshop, meeting		
3. Consolidation des investissements sur 10 projets agro-pastoraux des jeunes entrepreneurs : diagnostic, validation des besoins, lancement des activités (5/ an)					71620 Travel	30 000	-
					72300 Materials & Goods		
4. Organisation du prix de l'Innovation : concours et promotion des jeunes porteurs de projets innovants					72100 Contractual Serv, companies	18 000	-

5. Adoption des statuts de la CNEJ : mise en place des pôles techniques de la coalition nationale (employabilité, entrepreneuriat)				75700 workshop, meeting	5 000	-
6. Diagnostic et élaboration du cadre stratégique pour le développement du partenariat public-privé : cadre juridique, institutionnel et financier en vue de l'opérationnalisation de la CNEJ				71200 International consultant	30 000	-
7. Elaboration et finalisation des contrats programmes Etat/secteur privé sur les plateformes au service de l'entrepreneuriat				75700 workshop, meeting	-	10 000
8. Diagnostic et identification des leviers d'actions du secteur privé pour sa contribution à l'employabilité et l'insertion socio-professionnelle des volontaires				71200 International consultant	25 000	-
9. Suivi et accompagnement des volontaires nationaux par les VNU (10 VNNU)				71500 UN Volunteer	90 000	-
10. Identification des besoins de formation en entrepreneuriat des volontaires ANVT et entrepreneures de l'incubateur (1000 pers)				71300 Local consultant	15 000	-
11. Développement des partenariats techniques et financiers pour les modules de formation avec les centres de formation et les PTF				72100 Contractual Serv, companies	-	25 000
12. Développement de partenariats techniques avec le secteur privé sur les stages et projets professionnels				72100 Contractual Serv, companies	-	20 000
13. Evaluation institutionnelle du dispositif d'encadrement des entreprises féminines dans cinq filières porteuses de production, transformation et commercialisation				71300 Local consultant	30 000	-
14. Elaboration du cahier des charges pour la mise en place d'un réseau d'appui-conseil pour le développement de l'entrepreneuriat féminin				72100 Contractual Serv, companies	-	18 650
15. Opérationnalisation de l'incubateur et centre de promotion des affaires en faveur des femmes (renforcement des capacités, expertise technique, location, équipements, mobilisation des ressources)				71200 International consultant	60 000	50 000
				72200 Office equipment	30 000	15 750

16. Mise en place du système de suivi/évaluation de l'incubateur et dispositif intégré du traitement de la demande				71300 Local consultant	8 000	-
17. Réalisation de l'exercice diagnostic approfondi et de programmation de la finance inclusive selon l'outil MAP : -Mobilisation des ressources -Logistiques des séances nationales de travail -Elaboration de la feuille de route -Elaboration de la nouvelle stratégie				PM	100 000	20 000
				71200 International consultant	54 000	
				72100 Contractual Serv, companies	12 000	
18. Soutien à la professionnalisation et au renforcement des capacités de la Direction de la Promotion de la Finance Inclusive (DPFI) et des Organes du Fonds National de Finance Inclusive (FNF) : - Voyages d'études ; - Elaboration des outils d'audit et de contrôle de gestion du FNF ; - Elaboration des procédures administratives, financières et de contrôle de la DPFI ; - Prise en charge du poste de Conseiller Technique national en finance inclusive.						
				71600 Travel	4 000	20 000
				71200 International consultant	15 000	-
				71300 Local consultant	3 000	-
				71810 Contractual serv, Individual	30 000	-
			71200 International consultant	30 000	-	
19. Validation et soutien à la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur le mobile-banking				71200 International consultant	10 000	-
20. Assistance technique et gestion administrative (assistante programme, chauffeur)				71400 Contractual Serv, Individual	30 000	30 000
21. Finalisation de la stratégie d'assainissement du secteur de la microfinance : - Atelier de validation technique - Mise en œuvre des recommandations prioritaires						
					PM	-

22. Renforcer les capacités et outils de gestion de l'NAM en faveur des groupes vulnérables : études sur les mécanismes de micro-assurance universelle en faveur des femmes entrepreneurs				71300 Local consultant		
				71200 International consultant	-	30 000
Frais de gestion opérationnelle (11% en 2015 et 16% en 2016)					61 000	45 600
Suivi évaluation, visibilité et audit					12 200	2 395
TOTAUX Projet					767 200	287 395

4. Description des fonctions et responsabilités des parties impliquées:

Activités	Description
1	Recruter 1 consultant international
2	Recruter 1 consultant international & 1 consultant national pour la proposition d'un portefeuille de microprojets d'emplois verts. : formuler le document de projet; organiser la restitution.
6	Recruter 1 consultant international pour le diagnostic et élaboration du cadre stratégique pour le développement du partenariat public-privé
8	Recruter 1 consultant international pour le diagnostic et l'identification des leviers d'actions du secteur privé pour sa contribution à l'employabilité et l'insertion socio-professionnelle des volontaires
10	Recruter 1 consultant international pour l'identification des besoins de formation en entrepreneuriat des volontaires ANVT et entrepreneures de l'incubateur
13	Recruter 1 consultant national pour l'évaluation institutionnelle du dispositif d'encadrement des entreprises féminines dans cinq filières porteuses de production, transformation et commercialisation
14	Recruter 1 cabinet 1 consultant pour l'élaboration du cahier des charges pour la mise en place d'un réseau d'appui-conseil pour le développement de l'entrepreneuriat féminin
15	Recruter 1 consultant international à mettre à la disposition de la FEFA en vue de l'opérationnalisation de l'incubateur et centre de promotion des affaires en faveur des femmes (renforcement des capacités, expertise technique, location, équipements, mobilisation des ressources). Assurer la passation de marché pour l'acquisition des équipements
16	Recruter 1 consultant national chargé de la mise en place du système de suivi/évaluation de l'incubateur et dispositif intégré du traitement de la demande
17	Recruter 1 consultant international pour appuyer le processus MAP
18	Recruter 1 consultant international pour l'élaboration des outils d'audit et de contrôle de gestion du FNFI ; Recruter 1 consultant national pour l'élaboration des procédures administratives, financières et de contrôle de la DPFI ; assurer le paiement du salaire du CTFNFI
22	Recruter 1 consultant international et 1 consultant national pour réaliser études sur les mécanismes de micro-assurance universelle en faveur des femmes entrepreneurs